



Des Nouvelles de l'histoire du scoutisme laïque

N° 3 - 1ère semestre 2024

Édito

En conclusion de la « journée de la mémoire du scoutisme laïque »

Huitième édition, le 25 novembre dernier, sur le thème « *Esprit et méthode : notre style* » avec en sous-titre : « *D'expériences en aventures, d'adaptations en innovations, Plus d'un siècle au service d'une éducation laïque à partir de la proposition du scoutisme* » annonçait la couleur...

Nous avons pu constater que la proposition initiale du scoutisme, tel que voulu par notre fondateur, a été acceptée, mais a, très rapidement, intégré des adaptations et des innovations, avec des expériences quelquefois porteuses d'aventures.

Le premier demi-siècle, a posteriori, semble calme, même s'il a connu des épisodes de discussion, entre les créateurs eux-mêmes au début, puis sur les modalités de la mise en œuvre : on a discuté sur l'intérêt ou non des pompons aux chaussettes ou du bâton scout, sur la dénomination des badges, sur la couleur de la chemise ou la longueur des culottes, sur le chapeau ou le béret et, bien entendu, sur le vocabulaire. Mais sans aucune mise en cause réelle des principes, ce que nous pouvons appeler le fond. Et notre scoutisme a apporté dès le début une adaptation fondamentale, l'ouverture à tous, « sans distinction d'origine, de race ou de croyance »... qui va, dans les années 30, devenir la laïcité. Adaptation totalement acceptée par le fondateur lui-même, qui en avait compris l'esprit.

La suite a été plus difficile, car, très peu de temps après la Libération, notre Mouvement s'est posé des questions qui commençaient à toucher le fond plus que le forme, l'adaptation devenant innovation : « L'Association a pour objectif final de préparer des citoyens conscients des problèmes sociaux et soucieux de les résoudre » est une étape fondamentale. La volonté affirmée d'un fonctionnement plus « démocratique », à tous les



niveaux, puis d'une évolution vers la coéducation des filles et des garçons, sont des innovations réelles, quelquefois perçues comme des bouleversements. Le Mouvement est porteur d'impulsions en direction d'une société sur laquelle il s'avère en avance. Il ne faut pas s'étonner que cette nouvelle étape n'ait pas été très facile, qu'elle ait provoqué diverses réactions – de tous ordres, c'est le lot de toutes les nouveautés qu'il faut évidemment expérimenter, évaluer, améliorer. C'est dans ce contexte qu'est né le « Nouveau Mouvement », concrétisant l'unité du scoutisme laïque. Et c'est dans ce contexte qu'il a été directement impacté par la crise qui a marqué l'ensemble de notre société.

La fin de ce premier siècle a retrouvé le chemin d'un nouveau dynamisme pour « faire Mouvement ». Et l'actualité affronte une évolution qui touche tous les secteurs de notre vie commune, et tous les acteurs qui veulent, aujourd'hui encore, contribuer à la proposition du scoutisme.

Les « actes » de cette nouvelle journée de la mémoire, riche de ces retours et de ces constats, seront publiés au premier trimestre de l'année qui vient. Ils vous raconteront tout ça en détails !

Yvon Bastide
Président de l'A.H.S.L.

Agenda :

Décembre

– Edition de "Des Nouvelles" numéro 3.

Premier trimestre 2024 – Publication des actes de la "Journée de la mémoire".

CA de l'AHSL en Visio, tous les 4^{ème} mardi de chaque mois.

L'ACTUALITE DE L'ASSOCIATION :

La journée de la mémoire, mais aussi...

L'A.H.S.L. a plusieurs cordes à son arc (tendu), la journée de la mémoire n'est pas sa seule activité. Rappelons au passage l'existence de son site, <https://www.histoire-du-scoutisme-laïque.fr>, qui raconte l'histoire de notre Mouvement à travers documents et témoignages.

Pour 2024, deux nouveaux projets s'inscrivent au calendrier :

- En juin prochain à Paris : une grande manifestation rendra hommage à Pierre de Coubertin. Bien sûr, tout le monde pense à lui à l'occasion des jeux olympiques, mais il ne faut pas oublier qu'il a été un des créateurs de notre scoutisme, en parallèle (et en désaccord) avec Nicolas Benoit. Nous

participerons à cette manifestation par une intervention qui nous permettra de rappeler cette action méconnue de cette grande personnalité, avec quelques anecdotes au passage.

- En mai prochain à Montpellier : nous avons répondu à un appel à contribution relayé par « le coin des éclés » sur « Pratiques pédagogiques de l'éducation populaire ». Nous proposons d'y évoquer l'action menée, sur huit décennies, dans le domaine des jeunes sourds, à partir du groupe E.D.F. de l'Institut national de jeunes sourds de Paris. Nous attendons la réponse à cette candidature.

Du pain sur la planche donc, pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons heureuse et pleine de nouveautés.

Amis lecteurs, nous avons besoin de vous !

Non, il ne s'agit pas d'un appel aux dons, mais d'un simple rappel.

Notre président, qui se fait vieux et est donc excusable, se plait à répéter souvent que notre histoire se bâtit à la fois à partir de documents officiels certes, mais aussi, et peut-être surtout, de témoignages. Le scoutisme que chacun de nous a vécu n'est pas obligatoirement, ou pas totalement, celui qui est décrit par les revues. Nous avons donc, en permanence, besoin de vos témoignages – écrits, photos, films, souvenirs enregistrés ou non. Allez voir sur le site, vous en trouverez de nombreux exemples, mais il n'y en a pas assez : le puzzle, constitué de tous ces petits morceaux d'histoire, reste toujours à compléter.

Et si, sur le trajet, vous souhaitez adhérer à l'association, ne vous gênez pas : vous trouverez ci-après un bulletin d'adhésion. Nous serons heureux de vous accueillir si ce n'est pas encore fait.

La Devinette:

A votre avis, qui donne la définition suivante du scoutisme :

APPRENDRE EN PETITS GROUPES
MON CHEMIN, MON RYTHME
APPRENDRE EN FAISANT
SE RELIER AUX AUTRES
SE RELIER AU MONDE

La réponse est sur le site A.H.S.L.

ARCHIVES, SI ON EN PARLAIT :

Le tout numérique réalité ou utopie ?

Dès qu'un document est produit par une personne dans le cadre de son activité, celui-ci doit être considéré comme étant une archive. Selon son origine, un document est soit palpable, c'est-à-dire qu'on peut le toucher, on parle ici "d'archive physique", soit c'est un fichier numérique immatériel sur un ordinateur ou un disque de stockage qu'on nomme "archives numériques".

Il est évident qu'aujourd'hui où la majorité travaille avec un ordinateur et produit plus de fichiers que de papier par le biais des messageries électroniques, on diffuse et stocke des documents numériques. Le premier avantage est la diminution significative de l'emploi du papier, le second, la diminution des espaces de stockage de nos archives. Mais croire que l'ère du papier est révolue serait aller un peu vite. Pour exemple les administrations qui en ont toujours besoin.

On peut aussi prétendre pour justifier la disparition totale du papier que cela crée des dommages sur l'environnement. Il a pourtant été prouvé que le recours à celui-ci ne provoque pas la déforestation et que l'utilisation massive du numérique a bien plus de conséquences sur la nature que le papier. De plus, on peut aujourd'hui imprimer de manière éco-responsable, diminuant ainsi notre impact sur l'environnement.

Mais revenons à nos archives. Pour bien archiver ses documents et ainsi apporter une valeur ajoutée à son association, il est nécessaire de mettre en place une politique d'archivage efficace garantissant un accès rapide aux documents et une bonne maîtrise des risques dus à leur stockage. Un bon archivage permet donc d'assurer de façon sûre et pérenne la conservation du patrimoine.

Toutefois, les archives physiques présentent quelques inconvénients. En cas de sinistre, feu, inondation, vol..., tous les documents peuvent être détruits en quelques instants. Les insectes et les champignons sont aussi à craindre dans des locaux non adaptés, trop humides ou trop chauds. Il est plus difficile de limiter l'accès à certains documents confidentiels et donc empêcher des personnes non habilitées de les consulter. Un autre obstacle à la conservation est le volume de stockage. Avant que l'entassement ne pose un problème, il faut penser à confier ses archives à des organismes spécialisés.

Le numérique et ses archives virtuelles seraient-ils la solu-

tion miracle ? Gain de place, gain de temps, réduction des coûts liés à l'usage du papier, limitation des risques de destruction par le feu ou l'eau, les insectes ou les champignons..., manipulation et partage des documents facilité, accès aux archives sensibles par des procédures sécurisées, reproduction sur des écrans, projecteurs ou imprimé.

Hélas, le numérique a aussi ses inconvénients, dont tous ne sont pas encore mesurés tels que la durabilité des formats. L'archivage électronique impose discipline et vigilance. Souvent, il n'y a pas de procédé informatisé permettant d'organiser et de gérer les informations et documents (GED pour Gestion Electronique des Documents). Au-delà de l'aspect technique, il faut aussi du matériel performant ce qui implique des coûts importants d'achat et d'entretien. Il est nécessaire d'accompagner, encadrer et former le personnel pour intégrer cette nouvelle organisation de gestion des documents. Le stockage des archives numériques doit se faire dans un local dédié, propre et bien aéré pour préserver les supports physiques sur lesquels sont enregistrées les données. Il faut aussi sécuriser les données via un système d'archivage électronique (SAE) qui interdit toute modification ou suppression d'un document sécurisé. De plus, le SAE permet de répondre à une obligation légale. Le numérique apporte un regard nouveau sur les données personnelles. Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) s'applique donc à toutes les organisations y compris pour la gestion des archives. A tout cela s'ajoute pour finir l'obligation de se prémunir contre les cyberattaques ou le vol, la modification ou la destruction des données en sensibilisant à cette menace tous les collaborateurs, mais aussi par les conditions d'accès (physique et technique) aux serveurs.

Nous le voyons bien, le match entre physique et numérique est encore loin d'être tranché. Le choix du tout numérique n'est donc pas "la solution". Une règle permet tout de même de s'y retrouver. Une archive sur papier à l'origine (crée physiquement) doit toujours être conservée, même si elle est dupliquée numériquement. Si une archive numérique fait l'objet d'une impression ou édition, garder les deux formats. Si l'archive est née numérique et l'est restée alors la conserver telle qu'elle.

Alain Bordessoulles
pilote de l'ANE (Archives Nationales EEDF).

« Pendant toutes ces années j'ai eu la chance de travailler avec des personnalités qui ont marqué le mouvement. »

ANDRÉE BARNIAUDY-MAZERAN

Mon parcours "Éclaireurs"

15 ans - Éclaireuse FFE à Gap (Hautes Alpes).
16 ans - Cheftaine de louveteaux EDF à Valence (Drôme).
17ans - Participation au CEP (Camp Ecole Préparatoire) EDF à Terrenoire – Saint-Etienne (Loire)
18 ans - Cappy louveteaux Thonon les Bains dirigé par Jean Cabot CNL (Commissaire National Louveteaux)
Participation au congrès de Chefs au lycée Michelet à Vanves – Les EDF : Sociétés de jeunes.
Introduction dans ma meute du Conseil de Meute et de la mixité après la visite de Pierre François CG (Commissaire Général) et Jean Cabot.
19 ans - ACPL (Assistante Commissaire Province aux louveteaux) de Drôme – Ardèche.
20 ans - Paris ACRL île-de-France.
Autour de Cabot Équipe Nationale louveteaux avec Jeanne Déjean, Odile Victor, Catherine Bastide (Lautmann)
21 ans - Détachée de l'Éducation Nationale (Mise à disposition des EDF), nommée Commissaire Nationale Louveteaux (permanente) par Pierre François en remplacement de J. Cabot. Parallèlement, 1 an institutrice et 2 ans étudiante faculté Jussieu.
1951 - Camps Écoles - Direction Cappy - Congrès de Régionaux - Commissariat National : avec Gustave Monod président. Avec les Commissaires généraux qui se sont succédé : Pierre François, André Poussière, René Duphil, Jean Estève, Claire Mollet (Cascade), Pierre Bonnet. Vu les Commissaires Nationaux René Baétens, Mireille Roux, Adeline Gavazzi (Gava), C. Boganski, Érable Levy-Danon...



Des Cappy à l'étranger :

1952 - Direction Cappy louveteaux au Sénégal (à la demande de P. François), avec Albert N'Diaye qui fut ambassadeur du Sénégal à l'ONU
1953 - Cappy Algérie
1954 - Cappy en Italie avec les GIE (Éclaireurs Italiens) à Turin.
1958 - Direction Cappy louveteaux à Madagascar.
1959 - Congrès au Sénégal. Participation à deux stages Gilwell (haut lieu du scoutisme mondial)

1961 - Direction du rassemblement louveteaux à Clermont-Ferrand dans le cadre des manifestations du cinquantenaire des EDF.

Parallèlement à ce travail à l'Équipe Nationale :

1962 - Présidente de COGEDEP* (association de Cogestion pour les Déplacements à but Éducatif des Jeunes).

Pendant toutes ces années, représentante des EDF à la DRJS (Direction Régionale Jeunesse et Sports). Réunions, jury d'examen et de concours d'Île-de-France.

Ce parcours "Éclaireurs" en "permanent" devenait incompatible avec mon rôle de mère. J'ai rejeté la demande du Président des EDF qui me proposait d'être Commissaire Générale.

1970 Secrétaire Générale des Cahiers pédagogiques pour le second degré pendant 15 ans et parallèlement encadrement de vacances d'adolescents en Corse avec Claude Deru. Direction de camps Franco/Allemand. Travail à Jeunesse et Sports Direction Régionale Île-de-France jusqu'à 70 ans (en 2000).

Mes remerciements : Pendant toutes ces années j'ai eu la chance de travailler avec des personnalités qui ont marqué le Mouvement.

Dans le mouvement : Gustave Monod, Pierre François, Jean Estève, Jean Cabot, Jacques Roux, les Inspecteurs Généraux, Al-

bert N'Diaye... Paul Puaux (qui a été directeur du Festival d'Avignon après Jean Villard). J'ai dirigé avec lui un CEP en Provence, il était Commissaire régional Éclaireur en 1950. Je ne l'ai jamais perdu de vue (on partageait le même étage au 66 Chaussee d'Antin).

A l'extérieur : Le Commissaire Général des Scouts de France Michel Rigal, La Commissaire Général des Guides de France Marie-Thérèse Cheroutre, à la direction des CEMEA Gisèle De Failly, Henri Laborde, l'Inspecteur général Paul Gervais, Pierre Mauroy, le Conseil Européen pour la Jeunesse (j'y ai encadré des stages de perfectionnement du français).

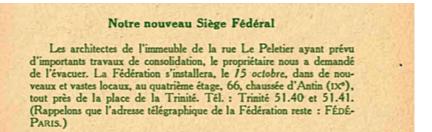
Merci à Pierre Mazeran mon époux.

Andrée est nommée Chevalier de la légion d'honneur en 1986 et promue Officier en 2 000, elle est aussi médaille d'or Jeunesse et Sport.



*COGEDEP : fondé en août 1959 à l'initiative de Maurice Herzog Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports. A pour mission d'organiser pour les jeunes des voyages à but éducatif à l'étranger en associant les pouvoirs publics et les organismes de jeunesse intéressés par cette action.

Andrée durant l'été 2023



1951 - au 66 Chaussée D'Antin, lieu de mémoire.

Après avoir franchi le porche imposant de l'immeuble haussmannien, 66 rue Chaussée d'Antin, vous prenez à droite l'ascenseur. Un vieil ascenseur, en panne parfois, avec grille et portes vitrées qui monte lentement en vous balançant légèrement. Les deux appartements occupés par les Éclaireurs de France sont au 4^{ème} étage à gauche en sortant de l'ascenseur et au 5^{ème} étage à droite. Au 4^{ème} les bureaux de l'administration. Au 5^{ème} les bureaux des services "éducatifs". C'est au 4^{ème} que René Duphil (Castoret) siège.



La standardiste vous accueille dans l'entrée, assise derrière son impressionnant "dispositif" téléphonique – mais vous apercevez bien vite Roger Bosquelle toujours pressé, le chef du courrier, des expéditions, de la ronéo – le chef aussi du groupe de Meudon et, avec Castoret – le plus permanent des permanents au 66.

En face de l'entrée, Maurice Agogué responsable des éditions de l'Arc Tendu, puis le bureau suivant Madame Theunissen la comptable et le bureau de René Duphil (Castoret). Vous le reconnaîtrez, il y a toujours des lunettes teintées (noires). Son bureau est vaste, les clubs nombreux et Castoret est toujours au travail !

Au 4^{ème} étage est aussi la salle du Comité Directeur.

Imaginez une immense table et l'honorables assemblée, Gustave Monod Directeur de l'Enseignement secondaire, souvent appuyé sur sa canne (il avait perdu une jambe à la guerre de 14) préside avec élégance et rigueur les séances sous le buste de Baden Powell placé sur le haut d'une armoire.

Siègent aussi le Recteur Bayen les inspecteurs Généraux Jeanne Déjean, Louis François.

Dans ce lieu prestigieux vous pouvez aussi croiser Paul Emile Victor qui a dirigé la première expédition polaire en terre Adélie (avec deux éclaireurs scientifiques dans son équipe). Roland Dhordain, par ses fonctions à la radio peut vous interviewer en direct...



Au 5^{ème} étage vous allez directement vers les bureaux des commissariats nationaux.

En face de l'entrée Érable Levy-Danon, toujours grande dame et Renée Rennes (Chat). Érable dirige le service Extension. Renée Rennes venue de la FFE (Dès !) est Commissaire générale adjointe.

A gauche, deux grands bureaux se font face.

Celui de Henri Joubrel, avocat, responsable du service "Sauvegarde de l'Enfance" et le bureau des dessinateurs Georgy et Ric Frossard.

Vous passez devant le bureau du Commissaire Général. Pierre François était là quand je suis arrivée, en 1951. C'est lui qui m'a nommée Commissaire national à la branche louveteaux pour succéder à Jean Cabot qui prenait un poste de professeur au Tchad pour devenir ensuite professeur d'université et président de Paris VIII.

Vous vous engagez dans un étroit couloir. Là sont les bureaux de la Route, du service vacances, de la branche éclaireurs et de la branche louveteaux. A mon arrivée en 1951 Pierre Buisson était responsable de la Route, René Tulpin du service vacances, Jean Estève de la branche éclaireurs et Jean Cabot de la branche louveteaux.

Toute cette équipe qui avait dirigé le mouvement depuis la fin de la guerre laissait en partie sa place pour des raisons professionnelles à une nouvelle équipe.

Les planchers craquent sous vos pieds pendant toute cette promenade et vous pouvez vous regarder dans les miroirs des portes vitrées (des miroirs à la place des vitres), qui séparent les bureaux entre eux.

Les plafonds ont tous des moulures.

Vous êtes dans l'immeuble haussmannien type avec ses cheminées, ses planchers, ses moulures dans les

pièces de réception - toilette et cabinets de toilette sont moins somptueux !

Castoret habite au 4^{ème} étage avec Castorette et Michèle leur fille.

Ce même étage a logé Jean Cabot et sa famille, Raymond François et sa famille. Gava (Adeline Gavazzi) plus tard.

Les éclaireurs louaient aussi dans le même immeuble deux autres appartements. L'un était occupé par les

Francs et Franches Camarades, l'autre a été successivement le logement de Jean Estève et sa famille, de Jeanne Déjean, d'André Poussière (Commissaire Général éphémère après Pierre François), avant d'être occupé par le Festival d'Avignon avec Paul Puaux et par les Cahiers Pédagogiques (second degré) avec moi-même.

Il y avait une vie à la chaussée d'Antin, quelle vie ! A suivre...

Andrée Barniaudy-Mazeran

Promenons-nous dans les chants... de notre scoutisme (partie 2)

Comme promis dans le numéro précédent de "Des Nouvelles", voici la suite de l'article sur le chant.

William Lemit ? Tout un répertoire « ouvert », qui ne se limite pas à « Une fleur au chapeau » qui l'a fait connaître. Ses albums – des « chansonniers », dont celui des éclaireurs, sont d'une immense richesse. À partir de son implication aux E.D.F., Lemit va rejoindre les CEMEA, (dont il restera instructeur national jusqu'à son décès) et les FRANCAS, et élargira son répertoire.

Avec Francine Cocquenpot pour les Guides de France ou César Geoffroy pour les Scouts de France, il sera un des principaux « fournisseurs » du scoutisme pendant quelques décennies. Les chants sont appris et transmis par les responsables de sorties en sorties, de camps en camps, de stages en stages...

Le chant va devenir une activité comme les autres, accompagnant toutes les étapes de la vie scoute. Quelques exemples :



Pour le matin :

Hop, dès le matin, lève-toi, l'heure sonne,
Hop, dès le matin, lève-toi gaiement...

Pour le repas :

Que dis-tu ? du potage... Que dis-tu ? du rôti...
Que dis-tu ? du fromage, des légumes et des fruits...

Pour la route :

Nous partons, nous quittons cette ville / Et ses vieilles maisons

Nous laissons sous ces voûtes tranquilles / L'écho de nos chansons...

Pour la veillée :

Gardien du feu, tu peux porter / La flamme à son foyer
Et que le feu pétille...

Pour la nuit :

Plus un souffle, plus un bruit

Sur les gens et sur les choses / Règne un calme infini

Pour tout le monde :

Gars de l'usine et gars de l'atelier / Gars de la mine, du port et du chantier...

Potache solitaire perdu dans les bouquins / Et toi fils de la terre, qui fait pousser du pain...

Venez avec nous, venez avec nous, / venez, venez, venez avec nous...

Cette suprématie de fait va provoquer une réaction à la fin des années 50, à la fois côté auteurs et côté contenu. On va moins parler d'activités scoutes, et le répertoire va rejoindre celui des auberges de jeunesse ou des autres mouvements. Quelques exemples :

Que nous soyons d'la ville ou des champs / Il faut chanter

Du matin au soir dans notre camp / Il faut chanter

Ou, en provenance des A.J. :

Que la route est jolie, jolie, vraiment,
Amis, vive la vie et nos vingt ans...

Ou, avec Louis Simon :

Elle a les joues et le front hâlés, le ciel entier se mire en ses prunelles,
Elle les cheveux couleur des blés, soleil et brise les ont fait boucler.

William Lemit reste dans le circuit, en particulier avec les deux chants qu'il a offerts aux E.D.F. pour leurs 40ème et 50ème anniversaires : en 1951 :

Quand les scouts sont apparus / Dans le vaste monde

Quel étonnement ce fut / Partout à la ronde...

Et, en 1961 :

Notre chant / Allège notre peine

Quand nous allons par les plaines / Chantant à prendre haleine...

Il complète d'ailleurs le répertoire « scout » par de nombreuses chansons « paysannes » qu'il a retrouvées et

Promenons nous dans les chants... (suite)

harmonisées. Par exemple, en provenance du Poitou :Quand la feuille était verte (lala...) / J'avais trois amoureux / Maintenant qu'elle est sèche / Je n'en ai plus que deux...

Ou cette chanson « poissarde », plus historique :

Dans la rue Chiffonnière (rantanplan...)

Y a une tant belle fille...

Il va être progressivement, sinon remplacé, du moins complété par de nombreux auteurs dont les chants ne concernent plus spécifiquement le scoutisme mais sont proposés à toutes les activités de jeunesse, le répertoire devient celui des « colos » et des « patronages », le scoutisme a fait des petits ! La suite dans le prochain bulletin !

Yvon Bastide

Pour retrouver William Lemit,

le site créé et animé par sa nièce,
membre de notre association :

- <http://www.michele-celarie.net>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/William_Lemit
- https://fr.scoutwiki.org/William_Lemit
- <https://data.bnf.fr/fr/documents-by-rdt/14766863/tum/page1>
- <https://www.honneur-au-scoutisme.com/103+lemit-william.html>
- <https://www.cemea.asso.fr/spip.php?article7367>
- <https://www.brunoparmentier.fr/spip.php?article314>

Adhésion 2024 à l'A.H.S.L. (Association pour l'Histoire du Scoutisme Laïque).

Nom: Prénom:

Téléphone portable: Adresse e-mail:

Adresse postale:

Montant de la cotisation (pour l'année) :

20€ adhésion normale.

10€ adhésion pour les adhérents EEDF et/ou AAEE.

.....€ adhésion de soutien (si vous êtes plus généreux-euse...).

Chèque à mettre l'ordre de AHSLe et à envoyer à :

**M. Willy LONGUEVILLE
36 rue de WASQUEHAL
59491 VILLENEUVE d'ASO**

Pour un virement bancaire:

IBAN : FR761010 7001 1800 2250 3711 068

À Le

Signature: